

DOSSIER DE PRESSE



**À LA DÉCOUVERTE
DE LA SCANDIBÉRIQUE**
Le 22 juillet 2020

Loiret
votre Département

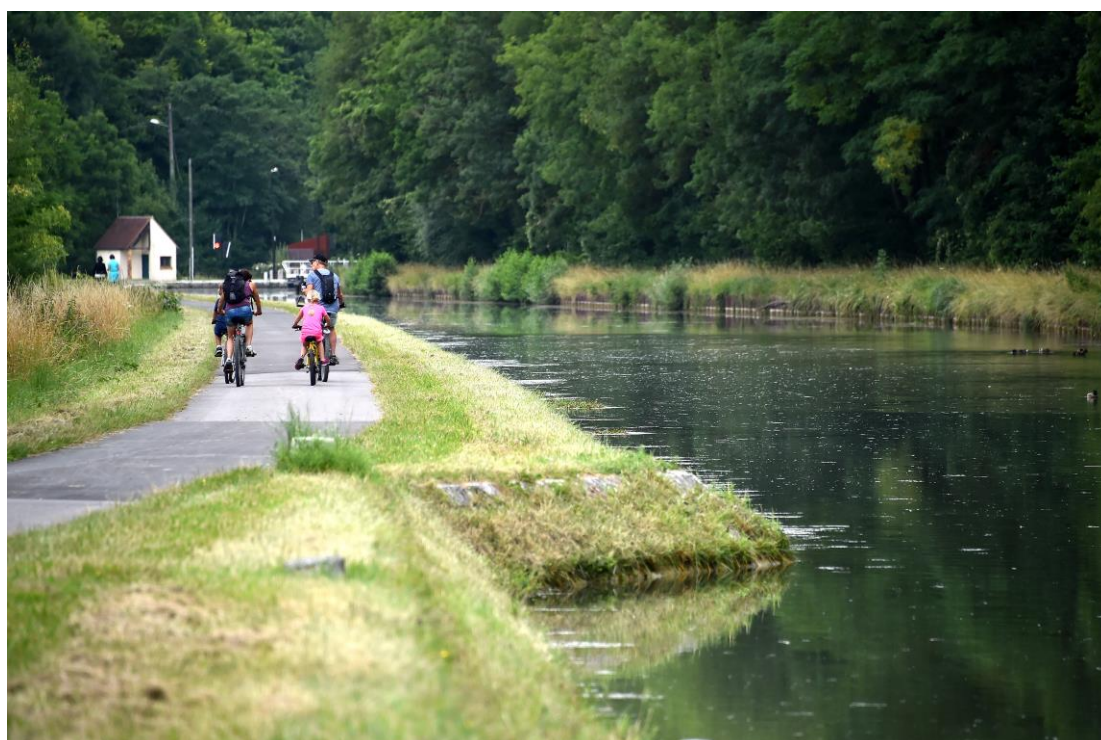
Contact presse

Cassandre Germain

cassandre.germain@loiret.fr - 02 38 25 43 93

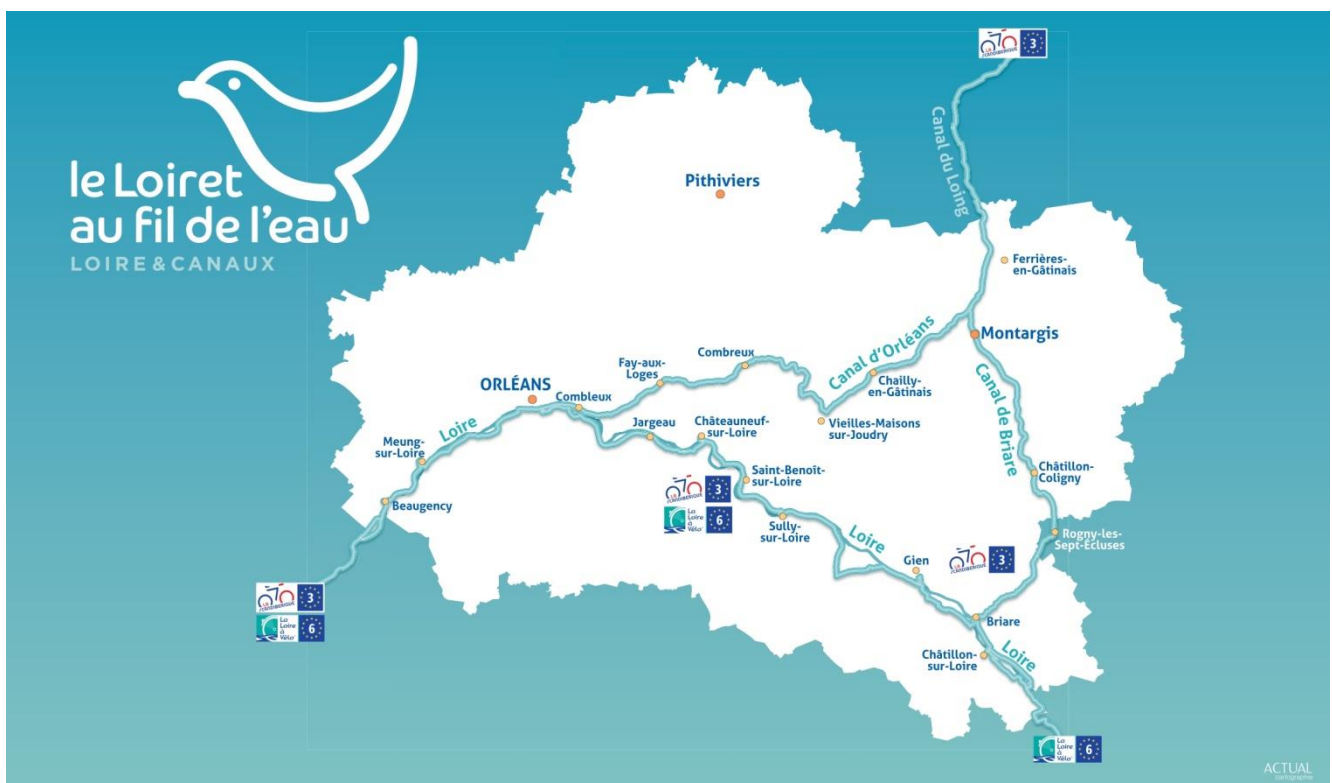
Introduction

- I. QU'EST-CE QUE LA SCANDIBÉRIQUE ?
- II. LE DÉPARTEMENT AMÉNAGE LA VÉLOROUTE
- III. UNE OFFRE TOURISTIQUE RICHE
- IV. LES CANAUX DE BRIARE ET DU LOING AU FIL DE L'HISTOIRE



À bicyclette sur la Scandibérique, atout patrimonial et touristique du Loiret

Le Département du Loiret vient de terminer la véloroute sur le tracé de la Scandibérique, entre Dordives et Briare. La Scandibérique est la partie française de l'EuroVélo 3, véloroute européenne reliant Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. Traversant la France du nord-est au sud-ouest sur plus de 1 700 km, elle propose le plus long itinéraire cyclable français. Raison pour laquelle la collectivité a souhaité aménager le tronçon Dordives/Briare afin de permettre aux vélotouristes de traverser la partie loirétaine en toute sérénité et, pourquoi pas, de faire une halte prolongée dans le Loiret.



I. QU'EST-CE QUE LA SCANDIBÉRIQUE



Le long des canaux du Loing et de Briare, le tronçon de la Scandibérique s'étend de la limite avec la Seine-et-Marne, à proximité de Dordives, jusqu'à Briare, ce qui représente environ 70 km. Sur quelque 5 km, cet itinéraire traverse le département de l'Yonne. Cette partie n'étant pour le moment pas praticable, le Département du Loiret a mis en place un itinéraire provisoire sur une dizaine de kilomètres.

La notoriété touristique de l'EuroVélo 3, Scandibérique pour sa partie française, est un véritable atout pour le territoire. D'ailleurs, la collectivité entend bien intégrer pleinement ce tronçon Dordives/Briare dans son ambitieux projet **Le Loiret au fil de l'eau** en développant et en renforçant les jonctions entre les véloroutes autour d'un triangle Dordives, Briare et Orléans. De quoi permettre d'inclure dans cette offre le canal orléanais, appartenant désormais au Département du Loiret et dont les travaux d'aménagements véloroutiers débuteront courant 2022.

Entre nature et patrimoine, la Scandibérique est un itinéraire qui met en avant les multiples richesses du territoire, notamment les petits villages ruraux alentours.

II. LE DÉPARTEMENT AMÉNAGE LA VÉLOROUTE

Entre Dordives et Briare, le Département a aménagé l'ensemble de la Scandibérique, hormis la partie qui traverse l'Yonne, et celle relevant de l'Agglomération montargoise et Rives du Loing (environ 17 km). Pour ce dernier tronçon, le Département a apporté son concours financier à hauteur de 400 000 €.



Le coût global de cet aménagement, réalisé en quatre tranches, s'élève à 6,5 Md'€.

- La première section, entre le pont de Dordives et l'écluse de la Vallée au nord de l'agglomération montargoise, a été financée à part égale par le Département du Loiret et la Région Centre-Val de Loire. Ce tronçon a été inauguré en juillet 2017.
- La deuxième section, située entre Conflans-sur-Loing et Montbouy, est opérationnelle depuis juin 2019.
- La troisième section, entre Montbouy et Dammarie-sur-Loing, a été inaugurée le 6 juillet 2019.
- La dernière section, entre Ouzouer-sur-Trézée et Briare, est terminée depuis le début de l'année 2020. L'ensemble de l'itinéraire est donc ouvert pour la saison touristique 2020.

Ces trois dernières sections ont bénéficié d'une aide financière de la Région Centre-Val de Loire (40 %) et l'Union européenne via le fonds européen agricole pour le développement rural (40 %).

Pour rappel, l'ensemble de l'itinéraire a été réalisé sur le domaine géré par Voies Navigables de France (VNF), avec qui le Département travaille main dans la main.

III. UNE OFFRE TOURISTIQUE RICHE

Si la Scandibérique s'adresse en tout premier lieu aux vélotouristes, cette véloroute offre de nombreuses possibilités comme se balader à pied ou à vélo, partir en randonnée à la découverte du territoire ou flâner sur des eaux tranquilles.

Côté espaces naturels

- Découverte de l'espace naturel sensible de la Sablière de Cercanceaux près de Dordives ou du Parc départemental de Nogent-sur-Vernisson
- Balade près des étangs de Cepoy ou encore l'étang de la Gazonne à Ouzouer-sur-Trézée

Promenade dans la zone humide du Grand Rozeau à Châlette-sur-Loing, ou au lac de Closiers à Montargis, sans oublier la forêt domaniale de Montargis

Lieux de visite

- Château de Mez le Maréchal, à Dordives
- Cité médiévale de Ferrières-en-Gâtinais et son abbaye
- Maison des Métiers d'Art, à Ferrières-en-Gâtinais
- Lieu d'expositions, la Maison de la Suède, à Cepoy
- Musée Girodet et Musée du cuir et des tanneurs de Montargis
- Moulin Bardin et musée d'art contemporain des Tenneries, à Amilly
- Amphithéâtre de Chenevières, à Moutbouy
- Auto Sport Muséum et Musée historique, à Châtillon-Coligny
- Musée des deux marines et le Musée de la mosaïque et des émaux, à Briare

Lieux de baignade

- Plage de la prairie des étangs à Dordives
- Base de loisirs de Châlette-sur-Loing

Patrimoine lié aux canaux

- Site d'écluse de Briquemaut à Châtillon-Coligny
- Échelle d'écluse du Moulin-brûlé, à Dammarie-sur-Loing
- Les sept écluses de Rogny-les-Sept-Écluses
- Le pont-canal de Briare



Activités en plein air

- Pêche à Dordives, au lac de Cepoy, le long du Loing, etc.
- Golf à Fontenay sur Loing
- Location de vélo à Montargis et Châtillon-Coligny
- Aviron, paddle, à Montargis
- Activités nautiques, à Cepoy
- Balades équestres, à Amilly
- Accrobranche, Paint Ball à Conflans-sur-Loing
- Randonnées :
 - Du côté Gâtinais avec le GR® 13 entre Fontainebleau et Auxerre à travers le Gâtinais (80 km de Dordives à Saint-Maurice-sur-Aveyron) et le GRP® du Gâtinais/Puisaye.
 - Du côté de Briare avec le GRP® Sentier Historique de la Vallée des Rois (150 km) et les sentiers de bord de Loire, de Briare à Gien, par la rive Nord de la Loire (GR® 3 de 150 km dans le Loiret de Bonny-sur-Loire à Beaugency)

Tourisme fluvial

- Location de bateaux habitables
- Location de bateaux électriques
- Croisières promenade ou déjeuner

Des projets touristiques ambitieux

D'ici peu, le potentiel touristique le long de la Scandibérique sera encore plus important qu'à l'heure actuelle. En témoignent deux projets à venir.

Le premier, situé sur la commune de Nargis et porté notamment par la communauté de communes des Quatre Vallées, consiste en la réhabilitation de deux maisons éclésiastiques édifiées le long du canal du Loing en hébergement à destination des cyclotouristes.

Le second est en train de prendre corps au cœur de Montargis : la requalification du port Saint-Roch. L'objectif est de faire de ce lieu un véritable port de plaisance fluvial sur le canal du Loing, d'y créer une marina, d'aménager des espaces urbains et de permettre l'installation de commerces. De quoi permettre de développer le tourisme « fluvestre ». Ce projet est estimé à 10 M d'€. Le Département apporte son soutien financier à hauteur de 5 M d'€.



IV. LES CANAUX DE BRIARE ET DU LOING AU FIL DE L'HISTOIRE

Canal de Briare

En 1604, l'ingénieur Hugues Cosnier propose à Henri IV de réaliser un canal à bief de partage entre la Loire et la Seine, le « canal de Loyre en Seyne », aujourd'hui connu sous le nom de canal de Briare. Pour ce qui est des écluses, Hugues Cosnier s'inspirera largement d'un modèle signé Léonard de Vinci. Dans la foulée, le projet est lancé par le biais d'un édit royal et s'achèvera plus de quarante années plus tard, en 1642.

À partir de cette date, le transport fluvial prend son essor. En conséquence, les bateaux sortant des chantiers navals s'avèrent toujours plus imposants, entraînant des travaux destinés à élargir et allonger les écluses.

Lors des années 1880, le canal de Briare, alors propriété de l'État, fait l'objet d'une modernisation, en conformité avec la loi Freycinet, du nom du ministre des transports d'alors. Le gabarit des écluses est revu à la hausse. Lors de cette opération de mise aux normes, des tronçons entiers du canal sont abandonnés au profit de nouvelles constructions, moins sinueuses. Les fameuses écluses multiples de Rogny, mais aussi celle de Moulin-Brûlé et du Chesnoy sont mises hors d'eau. D'autres vestiges de l'ancien canal sont encore visibles de nos jours, notamment au niveau de Dammarie-sur-Loing ou encore Montbouy.

Canal du Loing

Les travaux sur le canal du Loing débutent en 1720. Le canal suit alors le tracé du Loing empruntant à 8 reprises le lit de la rivière. On parle de canal latéral au Loing.

La section permettant de relier le canal de Briare à celui d'Orléans au niveau de Buges, sur la commune de Châlette-sur-Loing, est ouverte en 1721. L'ensemble des travaux a été exécuté sous la direction de l'ingénieur Jean-Baptiste de Régemortes. La tâche est colossale. Pas moins de six bataillons d'infanterie ont travaillé durant dix ans, de 1723 à 1733, au terrassement du canal. Pour ce qui est du gros œuvre, tout a été conçu en pierre de taille.

En 1809, la Compagnie des canaux d'Orléans et du Loing est fondée pour gérer les deux canaux. L'État, qui en est devenu propriétaire en 1861, réalise à la fin du XIX^e siècle des travaux d'élargissement afin d'installer des écluses au gabarit dit Freycinet. Cette modernisation a conduit les ingénieurs à redessiner le canal du Loing qui ne retournera plus dans le lit du Loing qu'à deux reprises, à Nemours et à Moret-sur-Loing.

Aujourd'hui, les canaux de Briare et du Loing sont gérés par Voies navigables de France (VNF) :

Les voies navigables gérées par VNF Centre-Bourgogne sont réparties sur cinq régions : Bourgogne Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Ile-de-France, Grand-Est et Auvergne Rhône-Alpes.

VNF Centre-Bourgogne assure la gestion du canal de Bourgogne, du canal du Nivernais, de la rivière l'Yonne, de la Seille navigable, du canal du Centre, du canal de Roanne à Digoin, du canal latéral à la Loire, du canal de Briare et du canal du Loing, soit plus de 1 000 km de voies d'eau. Plus de 600 personnes s'emploient à la gestion hydraulique, à la maintenance, à l'exploitation et au développement de ce réseau.

Les voies navigables gérées par VNF Centre Bourgogne sont essentiellement constituées d'un réseau à petit gabarit, support d'une activité essentiellement orientée vers la plaisance et le tourisme.

Les enjeux de développement intègrent également la volonté de soutenir les activités « sur et autour de la voie d'eau » dans le domaine du tourisme et de l'aménagement :

- valorisation des maisons éclésières,
- développement d'activités sur les chemins de halage, etc.

VNF Centre-Bourgogne est organisée en cinq Unités territoriales d'itinéraires, dont les sièges sont à Montargis (Loiret), Nevers (Nièvre), Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Auxerre (Yonne) et Dijon (Côte-d'Or). Une mission est également dédiée à la Seille regroupant les équipes de maintenance et d'exploitation.

VNF Centre-Bourgogne en quelques chiffres :

1200
km de voies d'eau

108 KM
à grand gabarit sur l'Yonne

5
Régions traversées
par les voies d'eau sur le réseau Centre-Bourgogne

11
Départements traversés
par les voies d'eau sur le réseau Centre-Bourgogne

1000
tonnes : gabarit des bateaux sur l'Yonne

600
agents
au service de la voie d'eau et de ses usagers

VNF au niveau national c'est :

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE TROIS RAISONS D'ÊTRE... AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME FLUVIAL



1 **établissement**, opérateur national,
au service de l'ambition fluviale

2 **réseaux**, fret et tourisme,
complémentaires et connectés

3 **missions** en réponse aux
trois fonctions de la voie d'eau

4 300 personnels mobilisés
au service du fluvial

4 000 ouvrages d'art

6 700 km de fleuves,
canaux et
rivières canalisées

40 000 hectares de
domaine
public fluvial

500 implantations en région



2 254 communes traversées par
les voies navigables confiées à VNF

NOS MISSIONS

ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPER LA LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE

Renforcer l'attractivité de la chaîne
logistique fluviale.

Assurer la robustesse des ouvrages
pour pérenniser le transport massifié.

Améliorer la qualité et la compétitivité
de l'offre portuaire fluviale et maritime
sur chaque bassin.

Moderniser la flotte et encourager
l'innovation technologique.



1 convoi fluvial
de **5 000 tonnes**
= **250** camions

AMÉNAGEMENT

CONCOURIR À L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

Promouvoir le tourisme fluvial et les
activités bord à voie d'eau.

Participer à l'essor économique et
touristique local et contribuer à la
qualité du cadre de vie.

Inscrire le domaine public fluvial au
service des territoires et de leur
attractivité.

Capitaliser sur un patrimoine
d'exception.

630 M€ de retombées
économiques
pour les territoires



ÉCOLOGIQUE

ASSURER LA GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU

Gérer le système et la gestion
hydraulique.

Garantir les différents usages de l'eau :
eau potable, irrigation, activités
industrielles.

Préserver la biodiversité.

Lutter contre les inondations et le
stress hydrique.

Favoriser le développement de
l'hydroélectricité.



Un bateau
est jusqu'à **5 fois moins**
émetteur de CO₂ que la route

2019 L'ACTIVITÉ FLUVIALE EN CHIFFRES

DONNÉES NATIONALES

1,3
milliards d'euros : c'est le poids économique du tourisme fluvial en France grâce à sa flotte diversifiée

6 100
c'est le nombre d'emplois directs en France générés par le tourisme fluvial

11,2 M
de passagers sur le réseau français en 2019, toutes filières du tourisme confondues.

15,6 M, c'est le nombre de journées passagers en 2019.

Le tourisme fluvial est devenu, en quelques années, une composante importante de l'offre touristique française et contribue fortement à l'attractivité des territoires.

DONNÉES TERRITORIALES

	 Matériaux de construction	 Secteur céréalier	 Câbles, tourets...	 Containers	 Colis lourds
En tonnes (Yonne)	494 184	57 872	2670	5484	674
En tonnes (canal du Loing)	-	50 000	-	-	-

Le transport de marchandises en 2019

LOCATION DE BATEAUX HABITABLES


+ DE **300**
BATEAUX



13
SOCIÉTÉS
EXPLOITANTES &

24 BASES DE
LOCATION

BATEAUX PROMENADE


11 BATEAUX
EN ACTIVITÉ



11
SOCIÉTÉS
EXPLOITANTES

PÉNICHES-HÔTEL


25 PÉNICHES
HÔTELS



15
SOCIÉTÉS
EXPLOITANTES

La Scandibérique loirétaine en quelques chiffres :

- **70 km** entre Dordives et Briare
- **5 km** dans l'Yonne
- **2** canaux longés, celui du Loing et de Briare
- **6,5** Md'€ d'investissement pour les aménagements en véloroute



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone : 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • contact.loiret.fr